

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Section droit civil et administratif	No SD SD-2023-118						
OBJET	Recommander au conseil d'adopter la Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval							
No dossier(s) interne(s) : 101-22-19937 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="73 559 1518 658"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2016-03-08</td> <td>CM-2016-148</td> <td>ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DES MANDATS DE REPRÉSENTATION JURIDIQUE DE LA VILLE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> D'adopter la Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval préparée par le Service des affaires juridiques le 9 février 2016.</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2016-03-08	CM-2016-148	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DES MANDATS DE REPRÉSENTATION JURIDIQUE DE LA VILLE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2016-03-08	CM-2016-148	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DES MANDATS DE REPRÉSENTATION JURIDIQUE DE LA VILLE DE LAVAL						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>En mars 2016, la Ville adoptait sa première Politique de gestion des mandats de services de représentation juridique de la Ville de Laval («Politique de 2016»). Cette politique vise à énoncer le processus d'octroi des mandats de représentation juridique, préciser le contenu des mandats de représentation juridique et établir les tarifs des honoraires.</p> <p>Depuis, le Service des affaires juridiques a poursuivi sa mission d'internaliser la majorité des services juridiques. De ce fait, un petit nombre de mandats de représentation est octroyé à des firmes externes. La révision de la Politique s'inscrit aussi dans un souci de gérer de façon plus efficace les dossiers juridiques et de favoriser le règlement des différends ainsi que la prévention des litiges. Nous recommandons donc l'adoption de cette nouvelle Politique qui remplace la Politique de 2016. Les principales modifications sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élargissement du champ d'application à tous les types de mandats de représentations juridiques, incluant les relations de travail et de santé et sécurité au travail; - Modification de la reddition de compte : Le volume de mandats de représentation juridique confiés à l'externe ne justifie pas la tenue d'un registre distinct; - Modification de l'encadrement des frais admissibles (déplacements et recherches); - Modification de la grille tarifaire : une seule grille pour toutes les catégories de services et retrait de l'escompte; - Harmonisation de la Politique avec le Règlement de gestion de contractuelle; - Mise à jour de certaines notions; - Utilisation de principes de langage clair et simplification du texte; - Ajustement à la convention de service. 								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Modification du Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au comité exécutif, aux fonctionnaires et employés de la Ville (voir le SD-2023-107).								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								
REMARQUE(S)								
INTERVENTION(S)								

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Section droit civil et administratif	No SD SD-2023-118																					
PIÈCE(S) JOINTE(S) <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Propriétaire</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Joint/Modifié le</u></th> <th style="text-align: left;"><u>INT.</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sommaire décisionnel_copie_public - SD-2023-118</td> <td>Service des affaires juridiques</td> <td>2023-03-02</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Sommaire décisionnel - SD-2023-118</td> <td>Service des affaires juridiques</td> <td>2023-03-02</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval</td> <td>Service des affaires juridiques</td> <td>2023-02-22</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Tableau comparatif de la politique de gestion des mandats</td> <td>Service des affaires juridiques</td> <td>2023-02-22</td> <td>Non</td> </tr> </tbody> </table>				<u>Objet</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Joint/Modifié le</u>	<u>INT.</u>	Sommaire décisionnel_copie_public - SD-2023-118	Service des affaires juridiques	2023-03-02	Non	Sommaire décisionnel - SD-2023-118	Service des affaires juridiques	2023-03-02	Non	Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval	Service des affaires juridiques	2023-02-22	Non	Tableau comparatif de la politique de gestion des mandats	Service des affaires juridiques	2023-02-22	Non
<u>Objet</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Joint/Modifié le</u>	<u>INT.</u>																				
Sommaire décisionnel_copie_public - SD-2023-118	Service des affaires juridiques	2023-03-02	Non																				
Sommaire décisionnel - SD-2023-118	Service des affaires juridiques	2023-03-02	Non																				
Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval	Service des affaires juridiques	2023-02-22	Non																				
Tableau comparatif de la politique de gestion des mandats	Service des affaires juridiques	2023-02-22	Non																				
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU <p style="margin-left: 40px;">de recommander au conseil d'adopter la Politique de gestion des mandats de représentation juridique de la Ville de Laval et remplacer ladite politique adoptée par la résolution CM-2016-148 le 8 mars 2016.</p>																							
APPROBATIONS <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Préparé par : Dion, Sylvie - Assistant juridique</td> <td style="text-align: right;">Date : 2023-01-11</td> </tr> <tr> <td>Approuvé par : Tremblay, Simon - Directeur principal affaires juridiques</td> <td style="text-align: right;">Date : 2023-03-01</td> </tr> <tr> <td>Recommandé par : Herischi, Babak - Directeur général par intérim</td> <td style="text-align: right;">Date : 2023-03-02</td> </tr> </table>				Préparé par : Dion, Sylvie - Assistant juridique	Date : 2023-01-11	Approuvé par : Tremblay, Simon - Directeur principal affaires juridiques	Date : 2023-03-01	Recommandé par : Herischi, Babak - Directeur général par intérim	Date : 2023-03-02														
Préparé par : Dion, Sylvie - Assistant juridique	Date : 2023-01-11																						
Approuvé par : Tremblay, Simon - Directeur principal affaires juridiques	Date : 2023-03-01																						
Recommandé par : Herischi, Babak - Directeur général par intérim	Date : 2023-03-02																						